

TOUR DU FINISTÈRE À LA VOILE

AVIS DE COURSE GRADE 3

du 25 au 30 juillet 2022

**Roscoff - Aber Wrac'h - Molène
Douarnenez - Loctudy - Port-la-Forêt**

www.toutcommenceenfinistere.com

Régate de grade 3



1/ PRÉAMBULE

Le Tour du Finistère à la Voile® est co-organisé par Finistère 360° Tourisme, Nautisme et Territoires, le Comité Départemental de Voile du Finistère, représentés par leurs présidents respectifs, avec l'aide de partenaires privés et publics.



2/ RÈGLES APPLICABLES

- ▶ La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Courses à la Voile (RCV) 2021-2024
- ▶ Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers (fournies sur simple demande)
- ▶ Les règlements fédéraux et le règlement général de l'épreuve.
- ▶ La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer quand elle remplace les RCV du chapitre 2 de 22h à 7h
- ▶ Les bateaux non francisés devront être en conformité avec les OSR 4



3/ PUBLICITÉ

Les bateaux devront porter la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la réglementation World Sailing (WS) 20.9.2 s'applique.



4/ BATEAUX ADMIS ET CATÉGORIE DE NAVIGATION

Les bateaux en règle avec leur autorité nationale, disposant de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation semi-hauturière (plus de 6 milles d'un abri et de moins de 60 milles d'un abri). Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.

Le Tour du Finistère à la Voile est ouvert aux :

- ▶ a) Voiliers des classes C, D, E, F, G et R de la jauge OSIRIS possédant un rating supérieur ou égal à 10,0 net titulaires d'une carte d'identité OSIRIS valide.
- ▶ b) Bateaux titulaires d'un certificat IRC valide dont le TCC est supérieur ou égal à 0.900 – les certificats IRC à durée limitée type SER (prix réduit) seront admis.

L'inscription des bateaux des classes Osiris « B » « L » et « R1 », les voiliers de la catégorie IRC « Day Boat » ou ceux possédant un TCC inférieur à 0.900 sera soumise à l'acceptation du Président du Comité de Course.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité. Dans le contexte inédit « COVID 19 », le Comité d'Organisation pourra annuler l'épreuve.



5/ COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les équipages pourront s'inscrire en ligne à compter du 7 avril 2022 sur le site Internet

www.toutcommenceenfinistere.com/article/tour-du-finistere-la-voile

Les documents obligatoires seront à télécharger et à déposer dans votre compte client en ligne

- ▶ La carte d'autorisation de port de publicité
- ▶ La carte d'identité OSIRIS 2022 ou du certificat IRC 2022
- ▶ L'attestation d'assurance valide du bateau
- ▶ Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - Ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an qui sera réclamé lors de la confirmation de l'inscription.
- ▶ Le règlement du montant d'inscription correspondant à votre catégorie
- ▶ Une caution (chèque) sera demandée pour le prêt de gagnards et pavillons (100 €). La somme sera encaissée seulement si le matériel n'est pas restitué à l'issue de la régata.
- ▶ Une autorisation parentale pour les mineurs
- ▶ Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 2 millions d'€
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) .



6/ GROUPES DE CLASSEMENT

L'organisateur répartira les bateaux dans différents groupes de classement en équilibrant au mieux le nombre de bateaux et les écarts de rating dans chaque groupe.

Les bateaux monotypes ou half Tonner conformes à leurs règles de classe s'ils sont représentés par au minimum 5 exemplaires et s'ils possèdent le même rating Osiris ou IRC pourront former un groupe de classement en temps réel.

Les groupes de classements, les classes et les groupes définitifs des bateaux seront affichés ou adressés par mail à la clôture des inscriptions le dimanche 24 juillet 2022.

7/ CLASSEMENTS

Une course doit être validée pour valider la compétition. Il y aura un classement d'étape par groupe de classement. Le classement se fera conformément au système de point à minima de l'annexe A des RCV après calcul du temps compensé (temps réel multiplié par coefficient temps / temps). Pour les classements Osiris le CVL ne sera pas pris en compte. Il y aura un classement général par groupe de classement, ce classement général sera effectué par addition des points obtenus à toutes les étapes.

Seront établis en complément, un classement des Clubs, un classement Trophée « Tour du Finistère », un Trophée Jeunes, un Trophée Féminin.

8/ DROITS À PAYER

Le paiement des droits se fera par paiement en ligne sur le site internet www.toutcommenceenfinistere.com/article/tour-du-finistere-la-voile. Les tarifs sont en TTC.

Longueur H.T. du Voilier	Prix avant le 1 ^{er} juillet 00h	Prix après le 1 ^{er} Juillet 00h
Moins de 8m	486 €	559 €
de 8 m à 8,99 m	549 €	631 €
de 9 m à 9,99 m	612 €	704 €
de 10 m à 10,99 m	675 €	776 €
de 11 m à 11,99 m	738 €	849 €
de 12 m à 12,99 m	801 €	922 €
De 13 m à 13,99 m	864 €	994 €
Plus de 14 m	947 €	1 089 €

Un tarif spécial -30% pour les écoles de croisière (nous consulter)

Les équipages pourront s'inscrire en ligne à compter du 7 avril 2022 sur le site Internet www.toutcommenceenfinistere.com/article/tour-du-finistere-la-voile

Le paiement de l'inscription se fera en ligne par carte bancaire, validant ainsi automatiquement l'inscription. Chaque équipage recevra une confirmation d'inscription.

Il pourra être demandé aux concurrents de télécharger et d'activer une application de tracking sur leur téléphone portable pendant la durée des courses.

► Des Services spécifiques (navette, paniers repas, transports des voiles de convoyage...) sont proposés par l'organisation. Ils seront ouverts à la réservation depuis le module d'inscription.

► 3 repas sont compris dans les frais d'inscription, à Molène, Douarnenez et Loctudy.

Annulation totale ou partielle du fait du skipper :
Toute annulation du fait du contractant, avant le 30 juin 2022 ouvrira droit à un remboursement des sommes versées déduction faite d'un montant de 50 euros au titre des frais de dossier. Passé le 30 juin 2022, toute annulation n'ouvrira droit à aucun remboursement ou dédommagement, sauf annulation de la régates, suite à une décision gouvernementale, liée à la pandémie de Covid19. En cas d'annulation pour problème médical, envoyez un mail à info@tour-finistere-voile.com

9/ PROGRAMME

Date	Étape	Départ	Arrivée
Lundi 25 juillet	Roscoff => Aber Wrac'h	09h30	Après-midi
Mardi 26 juillet	Aber Wrac'h => Molène	09h30	Après-midi
Mercredi 27 juillet	Molène => Douarnenez	10h00	Après-midi
Jeudi 28 juillet	Douarnenez => Douarnenez (parcours construit)	10h00	Matinée
Jeudi 28 juillet	Douarnenez => Loctudy (étape de nuit)	17h00	-
Vendredi 29 juillet	Loctudy	-	Matinée
Samedi 30 juillet	Loctudy => Port-la-Forêt	10h00	Après-midi

Proclamation des résultats : Samedi 30 juillet 2022 à Port-La-Forêt à 16h00

Tous les bateaux seront accueillis gratuitement dans le port de Roscoff à partir du 18 juillet. Confirmation des inscriptions et retrait des cagnards le samedi 23 juillet de 14h à 18h et le dimanche 24 juillet de 09h à 18h. Tous les bateaux devront être à Roscoff le 24 juillet à 12h pour des contrôles de jauges.

10/ MOTEUR ET PROPULSION AU MOTEUR

Le moteur thermique ou électrique fixe ou hors-bord est obligatoire pour tous les bateaux. L'autonomie de celui-ci devra permettre d'effectuer au minimum 20 milles à la vitesse de 4 nœuds (vent nul et mer plate).



11/ DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel)



12/ ÉQUIPAGE ET CHANGEMENT D'ÉQUIPAGE

- ▶ Le nombre de personnes embarquées est fixé à 3 personnes au minimum pour l'ensemble des bateaux
- ▶ Le nombre d'équipiers, le nom, le n° de licence et le certificat médical de toutes les personnes embarquées pour chaque étape, devront figurer sur la liste d'équipage à remplir en ligne sur le site web
- ▶ Le nombre d'équipiers embarqués pourra varier d'une étape à l'autre.
- ▶ Les licences temporaires sont acceptées si accompagnées d'un certificat médical.



13/LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.



14/ SYSTEME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.



15/ COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.



16/ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Tour du Finistère est engagé dans une démarche environnementale après la signature d'une convention avec le CROS Bretagne. Cet événement sportif se déroule dans des sites préservés (Natura2000).

Chaque concurrent veillera à respecter l'environnement, à appliquer le tri sélectif et à ne pas jeter ses déchets à la mer.

RENSEIGNEMENTS



Finistère 360° - Tour du Finistère à la Voile

1 Allée François Truffaut - 29000 Quimper

Tél. 06 11 03 36 12 (info course : Gaël Le Cléac'h)

Tél. 06 80 85 65 05 (info générale : Céline Nicolas)

E-mail : info@tour-finistere-voile.com



En s'inscrivant, les participants s'engagent à se soumettre au règlement du Tour du Finistère à la Voile 2022, aux règles de classe en vigueur et aux Règles de Course à la Voile éditées par la Fédération Française de Voile.

En m'inscrivant, j'accepte de recevoir des informations générales du Tour du Finistère à la voile, par SMS et mail.

J'accepte que mon nom apparaisse sur la liste des inscrits du site internet et sur l'ensemble des documents liés à la course.

Conformément à la réglementation sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant en nous contactant à info@tour-finistere-voile.com.